

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3510 Les gens de la Commission des droits de la personne qui sont passés en début de soirée, dans leur mémoire, ils insistaient sur l'embauche, le système d'embauche à la Ville de Montréal. Ils évoquaient notamment la question des reconnaissances des compétences professionnelles. Votre exemple du col bleu est une illustration parfaite. Pour nous, ça nous permet de faire un lien assez direct de choses qui peuvent être faites.

3515 **M. MARTIN SAVARD :**

Des stages d'évaluation, là, ce n'est pas compliqué, hein? Voilà.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3520 O.K.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3525 Merci beaucoup à vous deux. Vraiment. Merci. J'appelle maintenant madame Marie-Pier Kouassi pour Sayaspora.

Et j'en profite pour vous remercier d'avoir donné suite à notre invitation, parce que c'est quand vous aviez posé une question qu'on vous a demandé de revenir.

3530 **Mme MARIE-PIER KOUASSI :**

Vous vous souvenez de moi, donc? Excellent.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3535 Ça va, mais il faut mettre...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3540 Le chrono, ça s'en vient.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3545 Oui, oui, ça s'en vient. On lui donne le temps. C'est bon.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3550 Parfait. Donc, oui, je m'appelle Marie-Pier Kouassi, aujourd'hui je représente Sayaspora.
Je vais me mettre un peu en...

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Plus proche du micro, s'il vous plaît.

3555 **Mme MARIE-PIER KOUASSI :**

Plus proche, écoutez, excusez. Est-ce qu'on m'entend?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3560 Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3565 Il projeter un petit peu, c'est tout.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3570

Parfait. Donc, je vais mettre en contexte un peu l'organisation que je représente aujourd'hui : ça s'appelle Sayaspora. C'est un organisme à but non lucratif qui est en activité depuis 2015. L'objectif principal de l'organisation, c'est d'autonomiser puis de créer une meilleure représentation des femmes issues de la diaspora africaine qui vivent à Montréal et ailleurs.

3575

Donc, c'est une plateforme qui donne écho aux femmes issues de la diaspora africaine, un espace d'expression, et tout ça. On fait ça à travers, notamment, une présence numérique, une présence en ligne, qui est assez importante. Donc, on a un site internet un blog, on est très présent sur les réseaux sociaux, puis on fait ça aussi à travers différents événements qu'on organise à Montréal puis différents projets, aussi, qu'on met en œuvre à Montréal.

3580

Si vous ne connaissez pas Sayaspora, je vous invite d'ailleurs à aller consulter notre site web. C'est très beau, très bien fait, donc j'encourage tout le monde à y aller.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3585

Jean-François est en route pour...

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3590

Excellent. Excellent. Parfait. Ce qu'il faut savoir à propos de nous, c'est que je suis avec quelques personnes, aussi, ici, qui sont dans Sayaspora. On est un collectif bénévole; c'est une des raisons pourquoi je ne vous ai pas soumis quelque chose d'écrit parce que je n'ai pas eu le temps. Je vous ai épargné aussi de la lecture, mais si jamais vous voulez mes notes, je peux vous les transmettre, il n'y a pas de problème.

3595

Puisqu'on cherche à augmenter la représentation des jeunes femmes de la diaspora africaine, on a jugé que c'était important pour nous d'être présents dans cet exercice de consultation publique là. On a décidé d'orienter notre intervention un peu différemment parce qu'on s'est dit, bon, en fin de processus comme ça, vous avez reçu beaucoup, beaucoup de témoignages, vous avez reçu beaucoup, beaucoup d'exemples de ce que peut... de comment...

3600

de ce à quoi peuvent... voyons... de comment est-ce que les discriminations sont vécues par différents groupes.

3605

Donc, on a décidé de plutôt s'attarder aujourd'hui à nos préoccupations, à nos attentes par rapport au processus de consultation puis aux suites qui vont être données, en fait. C'est un choix qu'on a fait puis ce n'est pas parce que nous-mêmes, on ne vit pas de discrimination. On a des profils qui sont assez différents au sein de Sayaspora puis ça reste que c'est des choses qu'on vit aussi au quotidien. On n'a pas voulu occulter ça, mais on a voulu mettre le focus vraiment sur quelque chose d'autre aujourd'hui.

3610

Donc, mon intervention va s'articuler en deux grands axes. Premièrement, puis on l'a mentionné tout à l'heure, on va parler d'intersectionnalité parce que ça faisait aussi l'objet de mon intervention quand on s'était vue, quand on s'était parlé. Donc, mon premier axe va vraiment porter sur l'intersectionnalité, sur l'importance de l'ADS+ comme approche transversale puis comme outil d'analyse. Donc, ça va être mon premier axe.

3615

Mon deuxième axe, ça va être ce que j'ai appelé plutôt au niveau du devoir de reconnaissance, de responsabilisation et de redevabilité, en fait.

3620

Donc, à travers mes deux axes, on va pouvoir dégager un certain nombre de recommandations, certains qui s'adressent directement à la commission, d'autres qui vont s'adresser à la Ville de Montréal. Donc, voilà.

3625

Une autre chose que je tiens à dire, peut-être, avant de commencer, c'est que Sayaspora prend position, mais on n'a rien inventé, en fait, puis les préoccupations que je vais soulever aujourd'hui, c'est des préoccupations qui sont communes à plusieurs groupes de femmes, notamment.

Donc, moi aujourd'hui je représente Sayaspora, mais je suis aussi très active dans d'autres instances au niveau communautaire et autres, et puis c'est des préoccupations qui sont partagées, donc c'est quelque chose que je tenais à dire en premier lieu.

3630

Donc, voilà, je me lance dans mon premier axe, qui est l'importance de l'ADS+ comme approche transversale et comme outil d'analyse. Je ne sais pas si on connaît ce qu'est l'ADS+? Oui, j'imagine.

3635

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, mais vous pouvez...

3640

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Je vais quand même...

3645

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

On est là pour vous écouter.

3650

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Voilà, donc je vais quand même nous remettre en contexte : l'ADS+, c'est l'analyse différenciée selon les sexes, donc ADS, c'est ce que ça signifie. Donc, en premier lieu, c'est un processus d'analyse qui favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en essayant d'identifier les expériences, les impacts différenciés que peuvent avoir des initiatives, des projets, des politiques, et caetera.

3655

Donc, c'est une lunette qui était au départ féministe, à laquelle on a ajouté le petit « + », qui se réfère à l'intersectionnalité, donc c'est-à-dire qu'au-delà de prendre en compte la différence au niveau des genres et des sexes, d'ajouter d'autres facteurs identitaires pour pouvoir rendre compte des expériences différenciées qui sont vécues, par exemple, par des gens ayant... vivant avec un handicap physique ou mental ou des gens issus des communautés ethnoculturelles, par rapport à l'âge, par rapport à la religion, et caetera.

3660

Donc, vraiment, l'ADS+, c'est une lunette qui vise à permettre d'analyser différents phénomènes pour pouvoir rendre compte des expériences différenciées.

3665 Je ne vais pas trop m'attarder à qu'est-ce que c'est, l'ADS+, ou à sa mécanique derrière sa mise en œuvre parce que, bien, pour des considérations de temps, et tout ça, peut-être parce qu'on le sait, c'est quelque chose qui est aussi extrêmement bien documenté, donc je ne vais pas trop m'attarder là-dessus.

3670 Mais ce qui nous intéressait, en fait, de parler aujourd'hui, c'est qu'est-ce que l'outil permet d'accomplir puis pourquoi c'est important pour la Ville de Montréal d'en systématiser l'utilisation, en fait.

3675 Donc, aujourd'hui on a dégagé deux grandes raisons pour lesquelles on doit parler d'ADS+ spécifiquement ici. Premièrement, pour s'assurer que les résultats de la consultation publique rendent compte des réalités puis des expériences différenciées de tous les groupes marginalisés, puis dans un deuxième temps, parce qu'il s'agit d'un outil qui est important, qui doit être utilisé par la Ville de Montréal pour diminuer la fréquence, l'incidence puis les impacts des discriminations sur les groupes marginalisés.

3680 Donc, la première chose que je voulais mentionner, c'était que c'est important d'appliquer l'ADS+ au processus de consultation publique. Donc, dans le cadre de cette consultation-là, mais aussi de toutes les consultations publiques. Ce qu'on veut faire ressortir, en fait, c'est qu'à travers ces processus de consultations publiques là, on veut faire ressortir les préoccupations puis les expériences différenciées des Montréalais et des Montréalaises en fonction de leurs identités multiples.

3690 Donc, ça a été mentionné plus tôt et il y a certains groupes d'individus ou certains individus qui vivent des discriminations multiples à cause de leurs différentes identités, puis c'est important de rendre compte de ces discriminations-là, c'est important de donner une voix aux personnes qui sont trop souvent laissées dans les angles morts, puis c'est une des attentes

qu'on avait par rapport à cette consultation-là, de faire ressortir, en fait, les préoccupations des groupes les plus vulnérables qui sont trop souvent laissés de côté puis pas assez souvent entendus, en fait.

3695

Donc, c'est ce qu'on trouvait important, particulièrement dans le cadre de cette consultation-ci à cause de la thématique qui est traitée, de pouvoir, justement, rendre compte des réalités différenciées. Je me souviens que quand je m'étais présentée à une séance de présentation synthèse, la remarque que j'avais faite, c'était justement que je trouvais que les données étaient présentées de manière trop homogène.

3700

On présentait, par exemple, les minorités visibles ou les personnes vivant un handicap comme étant un tout, alors, que c'est très... extrêmement important, à nos yeux du moins, de rendre compte qu'à l'intérieur de ces groupes-là, les expériences peuvent être extrêmement diversifiées.

3705

On l'a vu, par exemple, mais on salue, en fait, l'initiative de la commission d'avoir soulevé les particularités des personnes autochtones, mais on se rend compte à travers les témoignages que, par exemple, l'expérience qui est vécue par les femmes autochtones est extrêmement différenciée de ce que peuvent vivre les hommes, puis pour nous, c'est très important que toutes ces différences-là soient rendues, en fait, à travers le rapportage des données.

3710

Donc, en bref, par rapport à l'application de l'ADS+ au processus de consultation publique, ce qu'on soulève, c'est que c'est important de sortir des angles morts, d'utiliser cette lunette ADS+-là pour mettre en lumière les voix qui sont trop souvent passées sous silence.

3715

Puis toujours dans ce qui est intersectionnalité, ADS+, ce qu'on soulève, c'est l'importance pour la Ville de Montréal de systématiser l'usage de cet outil-là. L'ADS+ est dans le langage de la Ville de Montréal, notamment à travers sa politique d'égalité, le plan d'action qui est associé 2015-2018.

3720

3725 Actuellement, on est dans le processus d'évaluer un peu ce... de faire le bilan de cette politique-là et puis ce qu'on a réalisé – et je dis « nous », ce n'est pas Sayaspora seulement, c'est les groupements de femmes – c'est qu'on parle beaucoup d'ADS+, mais c'est quelque chose qui est très difficile à mettre en œuvre, en fait, au niveau de la Ville.

3730 Donc, on parle beaucoup de formation; ce qu'on se rend compte, c'est que c'est souvent des activités de sensibilisation, ce n'est pas des formations qui sont habilitantes, qui donnent aux gens la capacité de faire une application concrète de l'ADS+ dans leur quotidien, et puis ça, c'est quelque chose qui est déploré. On pense qu'il devrait aussi y avoir une obligation d'utiliser une lunette ADS+ dans l'élaboration de nouvelles politiques, la mise en œuvre de nouveaux projets. C'est quelque chose qui devrait être fait, à nos yeux, de manière systématique.

3735 Au-delà de ça, ce qu'on pense, c'est que ce n'est pas suffisant de laisser aux employés de la Ville – je ne sais pas comment dire – le seul poids d'appliquer l'ADS+. Du moins, au début, ça demande un accompagnement de la part de personnes qui détiennent cette expertise-là. Donc, ça aussi, c'est une autre recommandation qu'on pourrait faire à l'endroit de la Ville, de renforcer, justement, l'application de l'ADS+ en utilisant des gens qui ont déjà cette expertise-là pour pouvoir s'assurer que c'est appliqué de manière systématique et réelle.

3740 On considère l'ADS+ comme étant un outil de prévention qui permet d'éviter et de perpétrer certaines discriminations, puis à côté de ça, c'est aussi un outil d'analyse qui permet de détecter des discriminations existantes puis de pouvoir y apporter des correctifs, si nécessaire. Donc, ça, c'était mon premier bloc.

3745 Mon deuxième bloc, mon deuxième axe, je parlais de devoir de reconnaissance, de responsabilisation puis de redevabilité. Ce qu'on entend, en fait, c'est que pour s'assurer qu'on a une application efficace de l'ADS+, la première étape, c'est d'avoir la capacité de reconnaître, en fait, là où on a manqué, d'être capable de nommer les choses par leur nom, de nommer les discriminations, de nommer le racisme.

3750

Puis on pense que pour partir sur une base commune, pour avoir une analyse puis des mesures qui sont véritablement efficaces, c'est important de commencer par avoir cette reconnaissance-là.

3755

On a eu l'expérience ou l'exemple, dernièrement, du SPVM et de leur réaction par rapport aux rapports sur les interpellations policières, et puis c'est quelque chose qui a été déploré de ne pas pouvoir nommer le profilage racial et social comme étant ce qu'il est et de se cacher un peu derrière cet aspect de biais systémique au lieu de prendre la responsabilité puis de nommer les choses comme elles sont.

3760

Donc, pour nous c'est important que la Ville de Montréal, suite à la réception du rapport, soit en mesure de reconnaître, en fait, là où il y a eu des manquements pour qu'on puisse après aller de l'avant.

3765

Ce qu'on tenait à souligner, aussi, c'est justement que oui, on reconnaît ici le caractère systémique des discriminations, du racisme, c'est quelque chose qui est très important, mais il ne faut pas non plus utiliser ça pour occulter l'aspect de responsabilité puis la remise en question au niveau de nos institutions, des valeurs qui les sous-tendent, des pratiques, et cætera.

3770

Ça reste que oui, le système est discriminatoire, mais le système n'existe pas sans les personnes qui le constituent, les institutions qui le constituent. Donc, pour nous, c'est important qu'il y ait cette reconnaissance-là, aussi, en premier lieu.

3775

La deuxième chose en termes de reconnaissance, ce serait peut-être, bien, la reconnaissance du travail des groupes de base, en fait. La reconnaissance du travail des groupes communautaires, qui jouent un rôle très, très important, notamment en première instance, en intervention directe. On a eu un témoignage d'Afrique au Féminin, moi je pense aussi C.A.F. parce que c'est des gens avec qui je travaille beaucoup et puis que c'est important pour la Ville de reconnaître l'apport de ces groupes-là, de reconnaître aussi leur expertise puis de les impliquer à travers la mise en œuvre des recommandations ou des actions qui vont être prises suite à la réception de ce rapport-là.

3780

3785 Et donc, voilà, en fait, un peu pour mon deuxième axe, la reconnaissance des problèmes, la reconnaissance de l'expertise des gens qui travaillent déjà sur ces questions-là, aussi, c'est très important pour nous.

3790 Donc, en guise de conclusion, bien, ça a été mentionné au tout début, je pense que ce qui va sous-tendre la mise en œuvre effective des recommandations qui vont être faites, c'est une volonté politique forte ; ça va avec cette reconnaissance-là que j'ai mentionnée plus tôt.

3795 Puis sinon, pour conclure, on voulait vous dire merci, en fait, parce qu'on sait que c'est un sujet qui est sensible. J'imagine que vous avez travaillé beaucoup, lu beaucoup. Vous avez beaucoup de choses à mettre en commun, et tout ça. Aujourd'hui, c'est la dernière séance de réception de nos avis, mais je sais qu'il y a un gros travail qui vous attend en dehors de ça. Donc, on veut dire merci quand même d'être porteurs de nos voix à travers cette consultation-là. Voilà. Merci.

3800 **Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :**

Merci infiniment, madame Kouassi. On a donc eu raison de vous inviter.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3805 Ah, voilà.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3810 Et je dirais qu'en fait, au-delà du témoignage, de l'audition d'opinions, c'est quasiment une expertise-conseil que vous nous offrez...

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Ah, d'accord.

3815

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... quant à la façon d'écrire notre rapport, hein?

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3820

Je dis ça, je ne dis rien.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3825

Mais écoutez, plus sérieusement, je me rends compte que quand vous parlez de l'ADS+ et de votre premier axe, et ça imprègne également le deuxième axe, la Ville de Montréal, actuellement, mène deux... dans deux arrondissements, un projet pilote d'ADS+.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3830

Effectivement.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3835

Bon.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Je peux...

3840

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et je pense que selon vous, il ne faudrait pas attendre les résultats des projets pilotes, mais embrayer tout de suite dans tous les arrondissements, non?

3845

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3850

Mais pour moi, oui, en fait. C'est sûr que les projets pilotes, ça donne une idée, un exemple de comment l'appliquer, mais ça reste qu'il y a eu d'autres actions qui ont été faites. On parle beaucoup de, justement, on donne des chiffres – je n'ai pas les chiffres ici avec moi, vous m'excuserez –, mais de gens qui ont reçu une formation en ADS+, puis dans le discours, ça sous-entend que ces gens-là sont capables de l'appliquer et de... alors, que ce n'est pas...

3855

Les groupes, en fait, ne sont pas convaincus que les formations ont développé cette compétence et cette... oui, cette compétence-là à appliquer effectivement l'ADS+. Donc, il y a ces deux aspects-là : on a l'aspect formation, on a l'aspect renforcement de capacités puis on a les projets pilotes qui sont en parallèle.

3860

Mais par contre, l'expertise de l'ADS+ est disponible, donc pour moi, ce ne serait pas nécessaire... l'un ne doit pas nécessairement attendre l'autre. L'expertise est disponible, donc il y aurait moyen d'appliquer systématiquement l'ADS+ même si les projets pilotes ne sont pas terminés.

3865

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Alors, si nous portions vos voix, comme vous le dites si joliment...

3870

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui.

3875

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... nous émettrions une recommandation à la Ville dans le genre de généraliser l'ADS+ en faisant appel aux ressources du milieu, quelque chose comme ça?

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui, exactement. J'ai dit systématiser, mais bon, peut-être on peut dire généraliser.

3880

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bon, d'accord. Alors, nous, on a bien compris ça et je vais... quand vous parlez de la... de votre deuxième axe...

3885

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui.

3890

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

... où, effectivement, le... je dirais l'ADS+ est encore là, mais vous parlez aussi de reconnaissance à différents niveaux : reconnaissance du problème du racisme, mais reconnaissance également de ceux qui vivent avec et qui ont développé une expertise. Et vous parlez de redevabilité; est-ce que c'est dans le sens d'imputabilité des organismes qui sont responsables, c'est-à-dire de la Ville de Montréal et de ses structures administratives?

3895

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui, en fait, quand je parlais de redevabilité, je n'ai pas bien expliqué cet aspect-là. Ce que j'avais en tête, en fait, c'était que justement, toutes les recommandations, toutes les actions qui sont prises au nom de la Ville de Montréal doivent, en fait, être accompagnées d'indicateurs de résultats qui permettent de mesurer, en fait, le progrès. Parce que quand on fait l'évaluation, par exemple, du plan d'égalité de la Ville, ce qu'on se rend qui est difficile de mesurer s'il y a eu vraiment une avancée, c'est le fait qu'il n'y avait pas d'indicateurs qui avaient été développés de manière à nous permettre de mesurer, en fait, ce progrès-là.

3900

3905

3910

Donc, quand je parle de redevabilité, ça va avec parce que si on se dit « ah, mais O.K., on va s'entendre clairement sur voici où on en est, voici où on veut aller », à partir de là, on est capable de mesurer, puis on est redevable et puis c'est plus facile de faire le suivi, justement, de ces... de toutes ces politiques et de toutes ces actions qui sont mises en œuvre. Donc, à travers le plan d'égalité, c'est une lacune qu'on a notée.

3915

Puis donc, tout ce qu'on suggère, c'est qu'à toutes les mesures ou les recommandations, tout ce qui va être mis en œuvre par la Ville doit être accompagné d'indicateurs de résultats clairs qui sont définis dans le temps, chiffrés, si possible, pour qu'on puisse, justement, mesurer si, véritablement, il y a des changements.

3920

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Mais vous avez bien expliqué, c'est-à-dire qu'en fait, j'ai substitué le terme « imputabilité » à la redevabilité, mais c'était dans le sens de redevance, de reddition de comptes.

3925

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Voilà. Exactement. Exactement.

3930

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et en fonction d'une reddition de comptes serrée, en fonction d'indicateurs de performance définis à l'avance qui seraient mesurables et chiffrables.

3935

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Exact.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

3940 D'accord. Il y a d'autres questions? Oui, monsieur Thuot.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3945 Oui, bonjour, pour profiter de votre expérience...

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui.

3950 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

3955 ... mettons-nous dans la situation où on tente de généraliser l'ADS+. Puisque la Ville a déjà commencé à patauger dans ce domaine-là de façon très ciblée, quelles pourraient être les réserves, disons, de l'appareil administratif à l'égard d'une généralisation, à l'égard au fait d'aller plus vite, et cætera, et cætera? Parce que la Ville agit, elle agit lentement, il y a un objectif plus ou moins clair, mais si on veut aller un peu plus vite, peut-être qu'on peut s'attendre à des objections.

3960 Alors, selon votre expérience de la culture municipale ou ce que vous entendez dans vos rencontres, qu'est-ce qu'on pourrait entendre?

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3965 Oui, c'est très... c'est très difficile...

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Ça coûte cher, c'est compliqué? La méthodologie n'est pas au point dans tous les domaines?

3970

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3975

C'est difficile pour moi de parler au nom de la Ville, là. Honnêtement je ne sais pas.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

3980

Pas au nom de la Ville, mais...

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

3985

Non, mais c'est ça, mais... Oui, bon. C'est difficile pour moi de répondre à la question, mais ce que je dirais, en fait, ce n'est pas tant au niveau de... peut-être au niveau de la volonté réelle, je ne sais pas, mais ce qui est entendu dans les discours, c'est qu'il y a une volonté, justement, de systématiser l'ADS+. Ça, c'est déjà là.

3990

Moi, ce que je pense, puis ce qu'on souligne, c'est plutôt au niveau du comment, en fait. C'est au niveau du comment est-ce qu'on le fait pour que ça soit le plus efficace possible puis pas seulement, bien, de dire « oui, on se soucie de l'ADS+, on se soucie de l'égalité donc voici ».

3995

Donc, pour moi, ce n'est pas tant au niveau de cette volonté-là ou de ce qui est dit qui peut être fait, mais c'est au niveau de détenir l'expertise pour savoir de quelle manière est-ce qu'on peut véritablement assurer une ADS+ qui est efficace. Moi, la lacune se situe à ce niveau-là plutôt qu'ailleurs.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

O.K.

4000

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Oui.

4005

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Est-ce qu'il y a d'autres...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4010

Et vous nous avez dit comment.

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Exactement.

4015

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment, madame Kouassi.

4020

Mme MARIE-PIER KOUASSI :

Merci beaucoup.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

4025

Alors, notre dernière citoyenne ce soir est madame Louise Constantin, de l'organisme la FECHIMM.

Mme LOUISE CONSTANTIN :